

SAMUEL ZARKA

### Soutenance de thèse

Thèse pour l'obtention d'un doctorat en sociologie présentée par Samuel Zarka

**L'équipe de cinéma. Genèse et portée de la qualification du travail dans la production cinématographique en France. 1895-2018.**

#### Jury

Claude DIDRY, Directeur de recherche CNRS (rapporteur)  
Sylvie MONCHATRE, Professeure à l'Institut d'Etudes du Travail de Lyon (rapporteure)  
Mathieu GREGOIRE, Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre  
Kira KITSOPANIDOU, Professeure à l'Université Sorbonne Nouvelle  
Arnaud MIAS, Professeur à l'Université Paris Dauphine  
Fabienne BERTON, Ingénieure de recherche HDR (directrice de thèse)  
Marie-Christine BUREAU, Chargée de recherche CNRS (co-encadrante de thèse)

#### Résumé de la thèse

Cette thèse propose de restituer la construction des qualifications professionnelles au sein des équipes de production de films de cinéma en France. Ces collectifs de travail sont saisis à travers la question récurrente de la qualité professionnelle de leurs membres, comme le réalisateur, le chef opérateur, le chef décorateur, etc. et leurs auxiliaires techniciens et ouvriers. Cette qualité comprend plusieurs dimensions, comme le métier, la rémunération ou les représentations qui y sont attachées. Ce faisant, l'enquête porte sur la reconnaissance et l'articulation de ces dimensions dans le temps long : comment la qualification est-elle définie et reconnue ? Par qui et en fonction de quels déterminants ? Comment la qualification évolue-t-elle dans le temps ? Quelle relation est établie entre la qualification et les autres institutions sectorielles ? À travers une approche sociohistorique, la thèse entend montrer que la qualification se manifeste comme enjeu revendicatif récurrent, engageant l'accès à l'emploi, les modalités de reconnaissance des hiérarchies et périmètres professionnels, la mobilité dans la carrière ou dans le parcours, etc. Dans le même temps, la thèse montre comment la qualification se constitue en assise d'une revendication plus large sur l'avenir de l'industrie.

Trois axes d'enquête sont privilégiés.

- a) Un premier axe analyse l'alternance entre référence au métier et référence à la branche, pour déterminer l'espace pertinent de qualification.
- b) Un deuxième axe observe ce que l'art fait à l'équipe, considérant l'effet en retour du produit (le film) sur la manière dont se conçoit la qualité professionnelle.
- c) Un troisième axe appréhende les conditions socio-économiques permettant de reconstituer indéfiniment des équipes, comme collections éphémères de qualifications au sein d'une industrie de projets.

Au fil de ces trois axes, notre regard n'est pas centré sur le tournage, mais évolue dans différentes arènes de négociation et de débat (institutions professionnelles, ministère du Travail, revues critiques, etc.), au sein desquelles se

construisent les catégories d'une phénoménologie du travail. Ainsi, nous montrons comment la qualification s'institue et se transforme, à travers une pluralité de supports : carte d'identité professionnelle, convention collective, réglementations du Centre national de la cinématographie, lien à l'indemnisation chômage... Ces trois axes sont investis au fil d'un cheminement chronologique : une première partie de la thèse (1895-1944) se consacre à la période voyant le passage d'une intégration verticale à une intégration nationale du cinéma français. Une deuxième partie (de 1945 aux années 1990) revient sur l'émergence de nouvelles équipes, en lien avec la Nouvelle Vague puis avec le développement d'activités ciné-audiovisuelles. Enfin, une troisième partie (des années 1990 à nos jours) analyse l'expérience contemporaine de la qualification, au regard des conventions collectives, de la numérisation et de la délocalisation des productions. Tout au long de la thèse, notre attention à la relation entre organisation et droit du travail permet de faire apparaître un « monde de production » cinématographique, dans ce qu'il a de spécifique, mais aussi de commun avec d'autres activités.

Pour élaborer cette enquête, il a fallu recourir à un matériau d'archives, d'entretiens et de lectures, complété d'observations directes de séances de négociation collective. Ce matériau est exploité dans une approche croisant sociologie du travail, des professions, des relations professionnelles, des organisations, du droit et du cinéma. En observant une industrie sur longue période, la thèse réinvestit les enquêtes sur la qualification du travail initiées depuis les années 1950 par Pierre Naville et Georges Friedmann.

**Mots clés** :Qualification ; convention collective ; droit du travail ; négociation collective ; compétence ; cinéma.



5 décembre 2019

14h


Paris Saint-Martin/Conté

**Salon d'honneur du Cnam**- accès 39, 1er étage 2 rue Conté, Paris 3e

(Métro Arts et Métiers)

[Plan d'accès](#)

`/**/ #encadres .encadre.encadre_generique.encadre--1{ border:none!important; }/**/`

 voir le site du [Lise](#)

<http://crted.cnam.fr/laboratoire/soutenance-de-these-1121040.kjsp?RH=crtedaccueil>